



INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 17 janvier 2020

Signature des premiers Emplois francs en Charente-Maritime

Au terme d'une phase expérimentale conduite entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 décembre 2019, le dispositif emplois francs est généralisé à l'ensemble des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) du territoire national.

Lutter contre le chômage et les discriminations à l'embauche dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville :

Les emplois francs sont un dispositif d'aide à l'embauche qui vise à répondre aux inégalités que subissent certains de nos concitoyens : à diplôme, âge et parcours équivalents. Il est en effet plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV).

Les emplois francs consistent en une aide financière versée à tout employeur privé (entreprise, association) qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale résidant dans un QPV, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins six mois.

En Charente-Maritime, 7 Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville sont ainsi concernés par ce dispositif dans les villes de La Rochelle, Saintes, Royan et Rochefort.

Nicolas BASSELIER, le préfet de la Charente-Maritime signera les deux premiers Emplois francs du département, avec pôle Emploi et les employeurs (U Express à Mireuil et Sani Access à Aytré) et les employés :

Mardi 21 janvier 2020, à 15h00
Pôle emploi - La Rochelle-Bel Air
88 Rue de Bel-Air
17000 La Rochelle

La presse est cordialement invitée à cette signature et présentation du dispositif

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime



Suivez l'actualité des services sur @prefet17

